

MAI 2026 - N° 557

# *Le Védranais*

BUDGET 2026





Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

Le mois d'avril a marqué une étape importante dans mon engagement public. En effet, j'ai l'honneur d'avoir été élu président de notre agglomération.

C'est une nouvelle responsabilité exigeante, que j'aborde avec beaucoup d'humilité et une grande détermination.

Cette élection, je la ressens aussi comme une fierté collective. Celle de voir un enfant de Plédran, engagé depuis de nombreuses années au service de notre commune, accéder à cette fonction. C'est le signe que notre ville compte, qu'elle est reconnue pour son dynamisme, ses projets et la qualité de son engagement au service des habitants.

Être à la tête de l'agglomération, c'est agir à une autre échelle, aux côtés des maires et des élus des 32 communes, pour répondre ensemble aux grands enjeux de notre territoire et notamment le développement économique, la collecte des déchets, les mobilités, l'habitat, la transition écologique ou encore l'attractivité de notre bassin de vie. C'est aussi une opportunité pour mieux faire entendre la voix de notre commune et défendre les projets qui nous tiennent à cœur.

Pour autant, c'est important que vous sachiez que mon engagement comme maire reste intact. Être à vos côtés et à l'écoute de vos attentes demeure ma priorité. Cette nouvelle responsabilité ne m'éloigne pas de vous, elle renforce au contraire ma volonté d'agir avec encore plus d'efficacité pour notre commune.

Je m'appuie sur une nouvelle équipe, déjà à l'œuvre sur le terrain. Chacun, dans son rôle, prend sa part avec sérieux et engagement. Cette dynamique collective nous permet d'avancer concrètement sur les projets qui comptent pour vous et pour l'avenir de notre commune.

Les défis sont nombreux, mais notre énergie et notre attachement à notre commune sont de solides atouts.

Plus que jamais, je reste mobilisé pour vous et avec vous.

Je vous souhaite un très beau mois de mai.

Stéphane Briend, Maire

**LE PLÉDRANAIS :** Diffusion 3350 exemplaires

**Contact à la mairie pour le Plédranais :**

Sophie Martinet - 02 96 64 34 29 - mairie@pledran.bzh

**Directeur de publication :** Stéphane Briend

**Membres de la Commission Communication :**

Olivier Colliou, Annie Kerboull, Karine Berthelot, Chantal Malapert, Noémie Jaffrelot

**Maquette & Rédaction :** Sophie Martinet et Rachel Le Balch (référentes mairies). Mairie de Plédran, service communication - 02 96 64 34 29

**Réalisation et Impression :**

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

**Crédits photos :**

Mairie de Plédran, Ehpad, associations, Armel Moreau

**Régie publicitaire :** Communicolor Plédran

**Distribution :** Mairie de Plédran - www.pledran.bzh  
Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

**ABONNEMENT pour les non Plédranais :**

25 € pour 10 numéros - contactez la mairie.



mairie@pledran.bzh

**Plédranais de juin/juillet 2026**  
au plus tard le **mercredi 20 mai.**  
Distribution à partir du 16 juin

**Plédranais d'août/septembre 2026**  
au plus tard le **mercredi 17 juin.**  
Distribution à partir du 18 août

**Plédranais d'octobre 2026**  
au plus tard le **mercredi 23 septembre.**  
Distribution à partir du 20 octobre

**RAPPEL**

Tout article remis en mairie **après la date indiquée** à chaque numéro du Plédranais **ne pourra être publié.**

**Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.**

- **Taille photos : 300 ko minimum**
- Pas de photo d'internet, ni Facebook (trop petites, de mauvaise qualité)
- Des articles en fichier word ou texte



sur : [www.pledran.bzh](http://www.pledran.bzh)  
et à la borne tactile

# Conseil municipal du 7 avril 2026

## FINANCES

### ■ ADOPTION DU RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER DE LA VILLE DE PLÉDRAN

Le Conseil municipal ADOPTE le Règlement Budgétaire et Financier, document ayant pour objectif de clarifier et rationaliser l'organisation financière et la présentation des comptes.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

### ■ COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil municipal APPROUVE et ARRETE le compte financier unique du budget principal 2025.

Vote : « pour » = 25, « contre » = 3 (N Le Neün, N Jaffrelot, Y Gillet), « ne prend pas part au vote » = 1 (M. le Maire)

### ■ COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET LOTISSEMENT DES COTEAUX

Le Conseil municipal APPROUVE et ARRETE le compte financier unique du budget annexe Lotissement des Coteaux 2025.

Vote : « pour » = 28, « ne prend pas part au vote » = 1 (M. le Maire)

### ■ COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET ANNEXE EHPAD BEL ORIENT - IMMOBILIER

Le Conseil municipal APPROUVE et ARRETE le compte financier unique du budget annexe EHPAD Bel Orient – Immobilier 2025.

Vote : « pour » = 28, « ne prend pas part au vote » = 1 (M. le Maire)

### ■ AFFECTATION DE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2025 - BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil municipal décide D'AFFECTER 600 000 € à l'article 1068 (section d'investissement) du BP 2026, DE CONSERVER 61 551,01 €, solde de l'excédent de fonctionnement au compte 002 de la section de

fonctionnement, DE REPRENDRE l'excédent d'investissement de 102 382,32€ au compte 001 de la section d'investissement et D'AUTORISER le Maire à signer tout acte utile à l'exécution de cette délibération.

Vote : « pour » = 26, « contre » = 2 (Y Gillet, N Le Neün), abstention = 1 (N Jaffrelot)

### ■ AFFECTATION DE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2025 - BUDGET ANNEXE EHPAD BEL ORIENT - IMMOBILIER

Le Conseil municipal décide D'AFFECTER 127 503.66 € soit la totalité de l'excédent de fonctionnement au compte 1068 de la section d'investissement, DE REPRENDRE l'excédent d'investissement de 45 033,92 € au compte 001 de la section d'investissement et D'AUTORISER le Maire à signer tout acte utile à l'exécution de cette délibération.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

### ■ CRÉATION D'AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DE CRÉDITS DE PAIEMENT (AC/CP)

La gestion pluriannuelle des crédits est une procédure qui formalise et visualise une dépense dont le paiement s'étendra sur plusieurs exercices sans en faire supporter l'intégralité à son budget en risquant de devoir mobiliser ou prévoir la mobilisation d'emprunts par anticipation. Le Conseil municipal APPROUVE la création d'une AP/CP au Budget principal, CHARGE le Maire d'effectuer sa mise en œuvre; DÉCLARE que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget 2026 et AUTORISE le Maire à signer tout acte utile à l'exécution de cette délibération.

Vote : « pour » = 26, abstentions = 3 (N Jaffrelot, Y Gillet, N Le Neün)

### ■ TAUX 2026 DES TAXES DIRECTES LOCALES

La collectivité ne souhaite pas faire évoluer les taux des taxes directes locales pour l'année 2026.

Le Conseil municipal ADOPTE les taux suivants pour 2026 :

- Taxe sur le foncier bâti : 44,89 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 101,06 %
- Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants) : 23,94 %.

Vote : « pour » = 26, abstentions = 3 (N Jaffrelot, Y Gillet, N Le Neün)

### ■ BUDGET PRIMITIF 2026 - BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil municipal APPROUVE le budget primitif 2026 de la commune : 7 437 435 € en fonctionnement et 4 196 873,20 en investissement.

Vote : « pour » = 26, « contre » = 3 (N Jaffrelot, Y Gillet, N Le Neün)

### ■ BUDGET PRIMITIF 2026 - EPHAD BEL ORIENT (IMMOBILIER)

Le Conseil municipal APPROUVE le budget primitif 2026 de l'Ehpad Bel Orient : 176 518,59 € en fonctionnement et 334 213,14 € en investissement.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

### ■ BUDGET PRIMITIF 2026 - LOTISSEMENT DES COTEAUX

Le Conseil municipal APPROUVE le budget primitif 2026 du lotissement des Coteaux : 40 000 € en fonctionnement et de 0,00 euro en investissement.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

## FONCIER

### ■ VENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL SIS 6 LES PORTES D'EN BAS : OFFRE D'ACHAT

Le Conseil municipal CONSIDÈRE que le terrain ne remplit plus les conditions nécessaires à un usage public et estime que la cession de cette partie du domaine public communal ne porte

pas atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurée par la voie, CONSTATE la désaffectation du bien et se prononce pour le déclassement, AUTORISE la cession de la partie de la voirie communale définie par le projet de division au prix indiqué par le service des Domaines et AUTORISE le Maire à signer l'acte de vente.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **LOTISSEMENT « DOMAINE DES GRANDS CHÊNES » : AIDE À LA CHARGE FONCIÈRE POUR L'OPÉRATION DE CONSTRUCTION DE SIX LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX**

Reprise des travaux de construction de 6 pavillons rue du Clos Maret depuis avril. Le Conseil municipal APPROUVE le versement d'une subvention de 39 000 € à Terres d'Armor Habitat

au titre de l'aide à la charge foncière et AUTORISE le Maire à signer les documents s'y rapportant (selon les dispositions du guide des aides de l'habitat 2024 (SBAA).

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

**A noter :**  
**Prochains conseils municipaux :**  
**26 mai et 30 juin**

## STÉPHANE BRIEND, MAIRE DE PLÉDRAN, ÉLU PRÉSIDENT DE SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

**Jeudi 23 avril, les 72 nouveaux conseillères et conseillers de St-Brieuc Armor-Agglomération, élus lors des élections municipales et communautaires de mars dernier, se sont réunis pour la 1<sup>ère</sup> fois au sein de l'Hôtel du Département. Lors de cette installation du Conseil d'agglomération, Stéphane Briend a été élu Président.**

Après avoir souligné la diversité, l'énergie et la complémentarité des 32 communes qui constituent l'Agglomération, le Président a invité l'ensemble des élus « à travailler autour d'un projet de territoire ambitieux basé sur le consensus, le respect mutuel et la coopération avec une gouvernance qui n'oppose pas les petites et les grandes communes, mais qui reconnaît la place et la légitimité de chacune. [...] Notre responsabilité est simple : décider ensemble pour agir plus efficacement. »

**Pour cette mandature, il sera entouré de 13 vice-présidents :**

V. Alleno (Plaintel), V. Bonnot (St-Brieuc), S. Guignard (Langueux), N. Guinard (Yffiniac), A. Le Breton (Plérin), O. Chastel (Quintin), T. Guignard (Plœuc L'Hermitage), T. Simelière (St-Quay), M. Serandour (Tréveneuc), H. Lesage (Lantic), F. Younsi (Binic-Étables), M. Le Duault (La Harmoye), J-M. Labbé (La Méaugon) ;

**et de 15 conseillers délégués :**

C. Lemaître, M-H. Reignier, R. Le Méhauté, B. Croguennec, E. Poedras (St-Brieuc), K. Guguen (Plérin), O. Mérot (St-Bihy), R. Haas (Langueux), C. Périchon (Plérin), D. Tollemer (Lanfains), S. Connan (Trémuson), B. Beuzit (Ploufragan), A. Rault (Trégueux), R. Rolando (Pordic), P. Prido (Le Fœil).



Stéphane Briend entouré des vices-présidents (13) et des conseillers délégués (15) de Saint-Brieuc Armor Agglomération

## Etat Civil

### Naissances

- TEIXEIRA PINTO Anastasia, née le 05/04/26, 33 rue Henri Matisse
- ROUXEL Talia, née le 05/04/26, 14 rue La Ville Jossot
- GENAUZEAU Noah, né le 10/04/26, 1 rue des Bleuets
- HUBY Emma, née le 17/04/26, 6 rue de la Vallée

### Mariage

- ROUAULT Joël, conseiller indépendant libéral, et PARANTHOËN Magalie, responsable communication, domiciliés 14 les portes d'en Bas.

### Décès

- JANET Jacques, 65 ans, le 31/03/26, 11 la Ville Folle
- LEROUX Jonathan, 41 ans, le 03/04/26, 1 rue du Menhir
- GOUÉLIBO née RICARD Anne-Marie, 102 ans, le 14/04/26, 10 rue Bel Orient
- PÉDRON Joseph, 90 ans, le 23/04/26, 10 rue Bel Orient
- LOREAU Gilles, 69 ans, le 24/04, 12 rue de la résistance

## Urbanisme

### Avril 2026

#### Déclarations préalables

- > DIVOURON Hélène, 11 allée des Bernaches - Transformation du garage en surface de plancher par modification du portail en baie vitrée
- > BONNET Frédéric, 27 rue du Haut Chemin - Remplacement haie par clôture et rénovation toiture garages
- > GULION Philippe, 56 rue du Val - Remplacement clôture et portail
- > DIAS Marylène, 22 rue de la Ville Jossot - Remplacement enduit sur mur de clôture par pierre de parement
- > LE BAS Guy, 18 rue Bel Orient - Construction garage
- > VARO Patrick, 8 bis rue Bel Orient - Construction véranda
- > CHENAL Gilles, 10 rue de la Côtière - Remplacement porte d'entrée, portail et construction d'un préau
- > CAMARD Philippe, 4 rue des Fougères - Construction véranda
- > ROUXEL Julien, 15 rue de la Ville Jossot - Pose clôture, portail et portillon
- > OREAC Benjamin, 7 rue de Champagne - Pose portail, portillon et clôture
- > TANGUY Damien, 34 rue Bel Orient - Pose clôture et portail



#### Permis de Construire :

- > SCI REUX, 22 rue de Villeneuve - Construction de 2 logements mitoyens
- > LE BRAS/BOURGUIGNON, 28 rue du Clos Borgne - Construction maison individuelle
- > HOFFMANN/GUYOT, 21B rue des Bruyères - Construction extension à usage de garage et carport
- > SCI BRIEND PARADIS, 34 rue de la Ville Jossot - Division longère en 2 logements et rénovation du bâtiment
- > SCI BRIEND PARADIS, rue du Vieux Bel Air - Construction maison individuelle

#### Permis de Démolir :

- > CHENAL Gilles, 10 rue de la Côtière - Démolition abri et préau
- > POULAIN Daniel, 8 rue Van Gogh - Démolition véranda



Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant. Cette démarche est **OBLIGATOIRE**. Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire.

Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC).

**Se munir du livret de famille, d'une pièce d'identité de l'enfant et d'un justificatif de domicile.**

## INFOS

# HORAIRES

**Mairie : 02 96 64 34 20**

Lundi-vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30

Samedi (permanence) : 9h-12h

- **Urbanisme** : ouvert le matin, sur rendez-vous l'après-midi

- **Horizon** : 9h-12h et 13h30-17h30

- **Police** : 02 96 64 34 25 : permanence du lundi au samedi de 11h à 12h

**Infos sur le site internet de la ville : [www.pledran.bzh](http://www.pledran.bzh)**

**Médiathèque : 02 96 64 35 35**

Lundi : 15h-18h, mercredi : 10h-12h et 14h-18h, vendredi : 16h-19h, samedi : 10h-12h et 14h-17h.

**CCAS : 02 96 64 34 22**

Lundi, mercredi : 8h30-12h et 13h30-17h30, vendredi : 8h30-12h

*Permanence d'Eveline Landin adjointe en charge des solidarités, des affaires sociales et des relations avec l'EHPAD : lundi après-midi - sur rendez-vous.*

- **Banque alimentaire :**

un mercredi sur deux (semaines paires) de 11h à 12h

**CIAS Saint-Brieuc Armor**

**Agglomération : Antenne**

**Centre : 02 96 58 57 00**

13 avenue Pierre Mendès France  
22950 TREGUEUX.

**Saint-Brieuc Armor Agglomération : 02 96 77 20 00**

5 rue du 71<sup>e</sup> R.I. 22000 Saint-Brieuc



## Services Techniques

### Les Brèves

**Les services techniques réalisent l'entretien quotidien des espaces verts, espaces publics, bâtiments communaux, voiries et évènementiel.**

### Données du radar pédagogique



► **Rue du Clos Borgne** (sens Bel Air- Piruit)

#### Limitation 50 km/h

- Nombre de véhicules entrant : 7 979
- Nombre de véhicules sortant : 7 495
- Vitesse moyenne sens entrant : 52,29 km/h
- Vitesse moyenne sens sortant : 53,01 km/h

### Les travaux des entreprises

■ L'entreprise Colas a débuté les travaux de réfection des voiries communales validés en commission.



■ Des abattages d'arbres ont été réalisés par l'entreprise Tanka à la suite d'un recensement sanitaire de l'ONF.

Ces arbres ont ensuite été débardés à cheval en bordures de chantier. Le bois sera vendu en bois de chauffage dans le courant de l'année.



## Conciergerie rurale

Depuis septembre 2025, une réflexion est menée par plusieurs communes du Département pour réfléchir à un service de conciergerie rurale, ambulante et multi-services destiné à faciliter le quotidien des habitants.

**La ville de Plédran s'associe à cette réflexion, c'est pourquoi nous vous invitons à remplir le questionnaire que vous trouverez dans votre Plédranais et à le retourner à l'accueil de la mairie avant le 30 juin ou à scanner le QR code ci-contre (réponses anonymes - 10 à 15 min). Merci d'avance.**



## Fermeture du réseau ADSL et déploiement de la fibre optique



Le réseau cuivre dont dépend la technologie ADSL a été déployé en France dans les années 70 pour permettre à tous les Français de disposer d'une ligne téléphonique fixe à la maison. Depuis quelques années, le chantier du déploiement de la fibre optique a été lancé et aujourd'hui plus de 80 % des foyers sont connectés à ce réseau moderne qui a vocation à remplacer l'ADSL. Orange est chargé d'organiser l'extinction du réseau ADSL (dont il est propriétaire) d'ici à la fin de l'année 2030.

Infobright nous informe qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2026, la commune de Plédran était couverte à 99 % en fibre optique selon les données des opérateurs.



### Horaires tontes et bricolage

#### Rappel de l'arrêté préfectoral du 15 mai 2024 :

Ne pas utiliser, pour les travaux de bricolage ou de jardinage, des appareils bruyants en dehors des horaires suivants :

- **du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 20h**
- **les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

# PLUi : consultez les règles d'urbanisme grâce au portail cartographique



Un portail cartographique permet de consulter en ligne le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Saint-Brieuc Armor Agglomération et les règles d'urbanisme applicables à une parcelle. Cet outil offre un accès simple aux informations utiles pour mieux comprendre les possibilités de construction ou d'aménagement sur le territoire.

## Consulter les informations à l'échelle d'une parcelle

Le portail cartographique permet de visualiser le zonage du PLUi et d'accéder aux principales informations réglementaires. Il constitue une 1<sup>ère</sup> source d'information pour comprendre les règles d'urbanisme applicables sur un terrain.

Habitants, porteurs de projet ou professionnels peuvent notamment y rechercher une adresse ou une parcelle et consulter :

- les possibilités de construction ou d'aménagement ;
- les règles de hauteur, de volume ou d'aspect des constructions ;
- les prescriptions liées à l'intégration dans le paysage ou à la présence d'espaces naturels ;
- les informations relatives aux accès, aux réseaux ou au stationnement.

## Comment utiliser le portail en quelques étapes :

1. Accédez au portail cartographique du PLUi : <https://portail.sigsbaa.fr/plui/>

2. Recherchez une adresse ou une parcelle.

3. Consultez les informations et le zonage associés.

4. Téléchargez la fiche récapitulative (si nécessaire).

Un guide d'utilisation est disponible en ligne pour vous guider pas à pas dans votre navigation.

## Le PLUi, document de référence pour l'aménagement du territoire

Le PLUi définit les règles d'urbanisme et d'aménagement pour l'ensemble des communes de Saint-Brieuc Armor Agglomération. Il remplace les anciens Plans Locaux d'Urbanisme communaux et organise l'évolution du territoire pour les 10 à 15 prochaines années.

### 1- Je découvre l'interface



Il fixe notamment les orientations en matière de développement, de logement, de déplacement et de protection des espaces naturels et agricoles. Compatible avec la loi Climat et Résilience, il intègre des objectifs de réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers ainsi qu'une meilleure prise en compte de la biodiversité, des paysages et de la gestion des eaux pluviales.

Élaboré à l'échelle intercommunale, le PLUi est le résultat d'un travail conduit avec les communes, les habitants et les acteurs du territoire.

### En savoir plus

Retrouvez l'ensemble des informations consacrées au PLUi sur le site de l'agglomération : <https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh>. Les mairies restent également à disposition pour renseigner le public sur les règles d'urbanisme applicables.

### Collecte des déchets : changement de date

En raison d'un ajustement de service, la collecte des déchets initialement prévue le mardi 2 juin est avancée au samedi 30 mai à partir de 5h [BAC JAUNE]



## Atelier compostage

Dans le cadre des actions de sensibilisation à la réduction des déchets et à la préservation de l'eau, l'agglomération organise des prochainement des temps forts autour du compostage, du jardinage au naturel et des bons gestes au quotidien.

Ci-dessous les prochains ateliers :

- **Jeudi 28 mai à Saint-Brieuc : 9h à 12h - Déchèterie de Chaptal - 15 rue de Chaptal**
- **Samedi 30 mai à Plaintel : 10h à 12h - Place François Gicquel**
- **Samedi 30 mai à Saint-Brieuc de 14h à 18h - Ferme de la Ville Oger (Fête du Printemps)**



## Commémoration du « cessez le feu du 19 mars 1962 en Algérie »

Sous un ciel radieux, la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc s'est déroulée au monument aux Morts en présence d'un public nombreux.

La cérémonie a débuté par la levée des couleurs, avant la remise de médailles commémoratives des Opérations de Sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord à 2 récipiendaires : Francis Hillevouan et Michel Andry par le président de la FNACA, Michel Etienne.

Lecture du manifeste de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie par M. Etienne : « Dans l'histoire Mémoirelle de nos villes et nos villages, les monuments aux morts, les Mémoires, les Stèles, rappellent le sacrifice de celles et ceux qui ont servi la France au péril de leur vie ... Aujourd'hui, à l'heure où de sombres nuages s'amoncellent le long de nos frontières, soyons vigilants, la flamme du souvenir ne doit pas s'éteindre. »

Suivi du message de la Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants : « Le 19 mars, la France se recueille devant la mémoire des civils et militaires, connus ou inconnus, de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. [...] Elle se souvient de ses fils partis sous les armes, qui attendaient le cessez-le-feu comme espoir de la paix et du retour, après huit années d'une guerre qui ne disait pas son nom ».

Après le dépôt des gerbes, la minute de silence et la Marseillaise, la cérémonie s'est prolongée par les félicitations des autorités aux décorés puis les personnes présentes se sont retrouvées en mairie pour partager le verre de l'amitié.



Remise des médailles commémorative à Francis Hillevouan et Michel Andry



Médaille commémorative des Opérations de Sécurité et de Maintien de l'Ordre (agrafe Algérie)

## Les trophées de la vie locale

Dans le cadre de la soirée de remise des trophées de la vie locale, organisée par le Crédit Agricole le vendredi 2 avril à Ploufragan, deux initiatives plédranaises ont été mises à l'honneur :

- **L'ÉCOLE DES COTEAUX** : classe de découverte de 2 jours au centre national d'initiation à la rivière de Belle-Isle-en-Terre pour des élèves de grande section.

Objectif : s'inscrire dans un environnement à respecter et à valoriser au travers de la gestion des déchets, de l'eau et du développement durable.

- **PS2C - PLÉDRAN SAINT-CARREUC CYCLISME** : « Cyclisme pour tous ».

Objectif : le bien-être de chacun ou pour se reconstruire après à un accident de vie, le club permet à ses membres de participer aux diverses activités cyclistes : route, gravel, cyclo-cross, VTT, BMX, piste & triathlon.





## Programmation à venir

Inscriptions à Mosaïk, par téléphone ou par mail.  
02 96 42 24 70 - [mosaik22@orange.fr](mailto:mosaik22@orange.fr)  
[www.mosaikpledran.fr](http://www.mosaikpledran.fr)

>>> **Mercredi 20 mai : Kayak de mer** - de 9h30 à 12h -  
RDV au centre nautique de Plérin - 16 places disponibles  
- Tarif : 8 €/personne

A partir de 7 ans - Il est impératif de savoir nager

>>> **Mercredi 27 mai : Art floral** - Atelier duo (grand  
parent/enfant - RDV à 14h à Mosaïk - 6 duos disponibles  
- Gratuit

>>> **Mercredi 3 juin : Béton cellulaire**

- Atelier d'initiation à la  
sculpture sur béton cellulaire -  
RDV à 13h45 à Mosaïk  
16 places disponibles  
Tarif : 12 € - A partir de 7 ans



## Programmation d'été

**Comme chaque année, Mosaïk dévoilera sa programmation estivale le mardi 23 juin lors d'une après-midi festive au Pôle Enfance et Familles.**

Au programme : parc d'attraction, activités sportives et familiales, visites et bien d'autres ....

Vous retrouverez la plaquette avec le détail du programme à Mosaïk, sur notre site internet ou nos réseaux sociaux.

Ouverture des inscriptions aux activités d'été le lundi 29 juin à partir de 8h30 dans la limite de 2 sorties le samedi maximum par famille.

Pour participer aux activités, l'adhésion annuelle à Mosaïk est nécessaire. Elle est de 7 € par foyer et valable de juin à mai de l'année suivante.

## Assemblée générale

**Vendredi 12 juin à 18h30 se tiendra l'Assemblée Générale de l'association Mosaïk**

Rapport moral de 2025, rapport d'activité et perspectives de l'association, puis entrée des nouveaux membres au sein du Conseil d'Administration et enfin élection des membres du bureau.



## Jardins familiaux

**Renouvellement des contrats de location**

Envie de jardiner, de partager et d'échanger en toute convivialité ? N'hésitez pas à venir vous renseigner auprès de Mosaïk. Les jardins familiaux sont situés rue de la Fontaine Cadio aux Coteaux.

**Au total, 22 parcelles sont proposées à la location à l'année pour 27,60 €.**

## AGENDA

### Mai

- > **dimanche 24 mai** : Pardon de Notre Dame du Hirel
- > **vendredi 29 mai** : Concert fin d'année - Association Musicale Plédranaise
- > **samedi 30 mai** : Mégothon - Maison des associations
- > **dimanche 31 mai** : Vide grenier - association des Sages

### Juin

- > **vendredi 5 juin** : Concert Natasha St Pier
- > **samedi 6 juin** : Portes ouvertes Tennis Plédran
- > **dimanche 7 juin** : Fête des Ecoles - Amicale Laïque
- > **vendredi 12 et samedi 13 juin** : Gala de Danse - Pledr'en danse
- > **samedi 13 juin** : Répare Café + Balade nature - Locaux Loco's

- > **du sam. 13 au dim. 14 juin** : Exposition à la Chapelle du Créac'h (journées de l'archéologie)
- > **vendredi 19 juin** : Fête de la Musique
- > **dimanche 21 juin** : Kermesse école Saint-Maurice
- > **vendredi 26 juin** : Comedy Trip : - Horizon
- > **samedi 27 juin** : 100 ans CSP Foot
- > **dimanche 28 juin** : Navexpo - Mini Navigateurs

## Culture

**Vendredi 5 juin à 20h30**



**Natacha St-Pier**

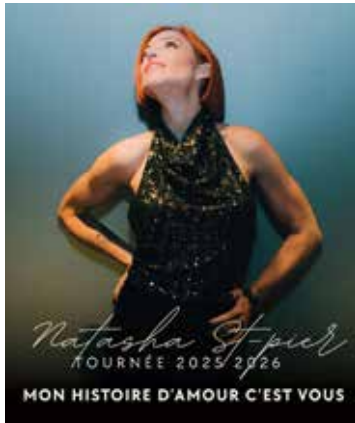
« Mon histoire d'amour, c'est vous »

Concert piano-voix

Tarif B : de 6 à 26 €

L'artiste canadienne connue pour sa voix puissante et ses mélodies inoubliables est de retour avec un spectacle inédit. Elle propose un voyage musical à travers la chanson française en interprétant ses plus grands tubes et ceux d'auteurs-compositeurs qui lui tiennent à cœur (Souchon, Sanson, Berger, Piaf...).

Distribution : N St-Pier / Chant : N St-Pier / Piano : V Bidal / Régie technique et son : X Stelly / Régie Artiste : G Tréhel / Production : Sol Pier & Up Tempo / Crédits photos : L Gili



**Samedi 13 et dimanche 14 juin**

**Exposition à la Chapelle du Créac'h dans le cadre des Journées de l'archéologie de 10h à 17 h - Gratuit - Tout public**

Plongez dans une aventure hors du temps à travers les sites archéologiques et historiques de Plédran. Cette exposition vous invite à explorer un territoire fascinant, rempli de vestiges oubliés et d'histoires à redécouvrir. Tout commence au Néolithique : bien avant notre époque, des hommes et des femmes vivaient déjà ici. Leurs traces sont encore visibles aujourd'hui à travers les monuments de pierre qui jalonnent la commune. Puis, changez d'époque et partez à la rencontre des Celtes, premiers grands occupants du territoire, dont la présence a durablement marqué le paysage et l'histoire locale. Les archéologues ont également mis au jour des indices d'une occupation antique importante. Mais c'est au Moyen Âge que Plédran révèle une part essentielle de son histoire. Longtemps considéré comme un camp viking, le Camp de Péran se redécouvre aujourd'hui grâce aux recherches menées par la commune depuis 2024.

Enfin, une chapelle datée du XIV<sup>e</sup> siècle témoigne de l'organisation religieuse du territoire à cette époque. Certaines hypothèses l'ont associée aux Templiers, sans que cela soit formellement établi.



**Vendredi 19 juin dès 19h**



**buvette et restauration sur place**

**En partenariat avec l'Association Musicale de Plédran Parvis de la mairie**

(repli salle des Coteaux en cas d'intempéries)

**19h -19h15 : Orchestre à l'école** -> ouverture avec la classe Orchestre de l'école des Coteaux accompagnée des professeurs de l'association musicale

**19h20-20h20 : Association musicale** -> place aux musiciens en herbe de l'AMP

**20h30-20h45 : Association Limaniya** -> chorégraphies sur des rythmes africains avec Boureïma Kienou et ses élèves.

**20h50 à 21h15 : Pol** -> jeune rappeur talentueux à découvrir sur la scène plédranaise.

**21h30-22h15 : Emezi** -> duo électro-pop dansant et solaire composé de Elise Desbordes (chant, piano) et Perynn Bleunven (chant, percussions). Chansons en breton sur des sons pop, hip hop et RnB, jazz. Harmonies vocales et groove endiablé.

**22h30-23h15 : Shayna Sun & Ousmane** -> Ousmane, chanteur franco-malien aux influences reggae, dub, afro & sonorités urbaines, membre du groupe Jamanah, propose des titres puissants, engagés et sans frontières. Shayna Sun est une artiste reggae/hip-hop à l'énergie solaire qui porte des messages de paix, de liberté et de spiritualité. Une voix engagée et vibrante à découvrir sur scène.

**23h30-00h15 : BADD659** -> groupe qui déménage, des artistes qui font bouger sur des reprises rock.

**Vendredi 26 juin à 20h30**



**Comedy Trip**

Tarifs E : de 6 à 12 €

Les pires cancrs du fond de la classe arrivent sur le devant de la scène. Face à tant de génie dans la bêtise, ils ont décidé de sillonner les routes de France : le Comedy Trip c'est comme la caravane du Tour sauf qu'au lieu de distribuer des saucissons, ils distribuent des vanes !

Distribution : Marie Desroles, Dony London et Marcus.



# BUDGET 2026

Lors de la séance du lundi 7 avril dernier, le Conseil municipal a adopté le budget primitif pour 2026. Chaque année, le vote du budget représente le point d'orgue de l'exercice pour l'activité municipale et pour les projets de la collectivité.

## Comprendre le budget

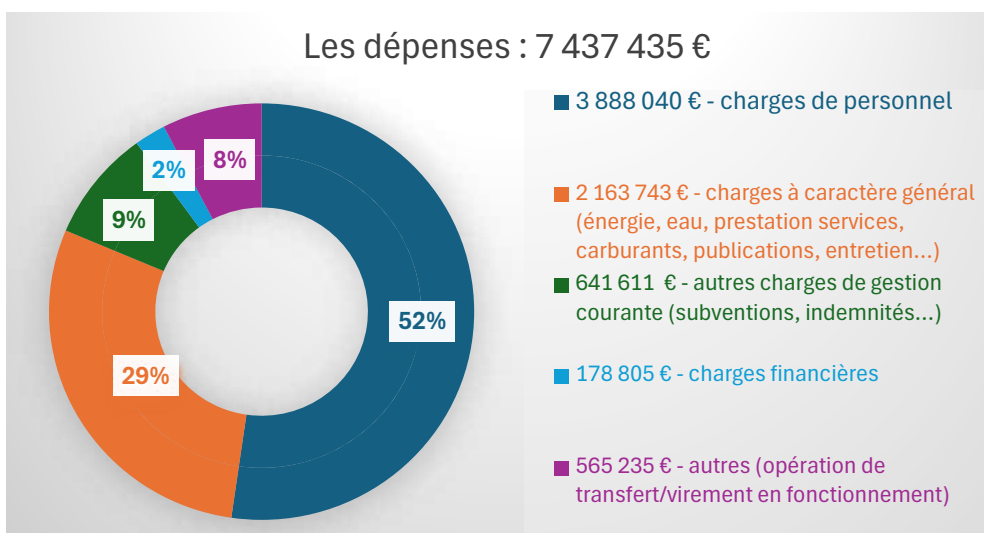
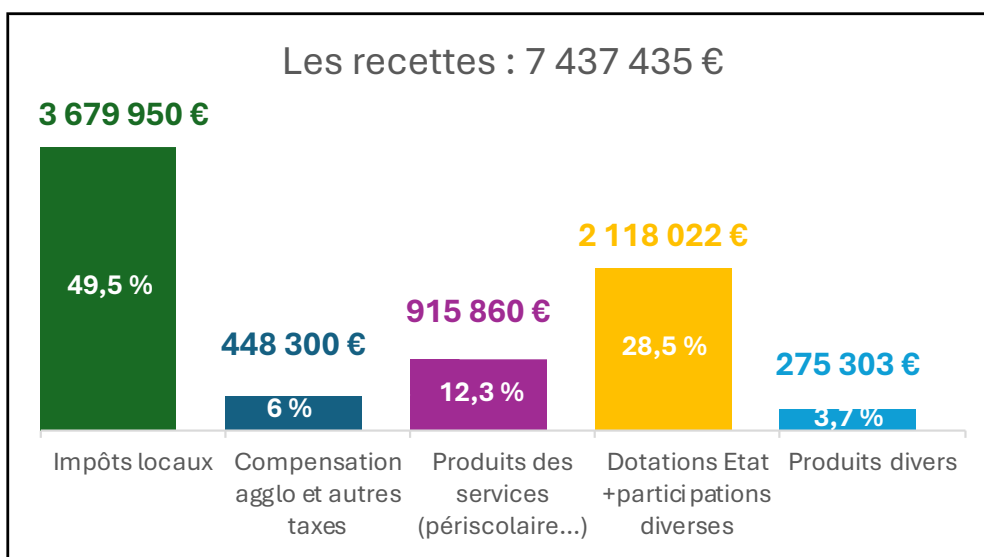
Il s'agit d'un document prévisionnel annuel qui présente les recettes et les dépenses de la commune, afin de gérer au mieux les finances publiques. Il se compose de deux grandes sections :

- **LE FONCTIONNEMENT** : dépenses courantes liées au bon fonctionnement de la commune et recettes dont elle peut disposer.
- **L'INVESTISSEMENT** : dépenses de travaux et d'équipements et remboursement du capital de la dette.

### Le budget 2026 en quelques chiffres :

- **Impôts** : 0 % d'augmentation des taux communaux
- **Budget total** : 11,6 M€ (millions d'euros)
- **Dépenses d'investissement** : 4,2 M€
- **Dépenses de fonctionnement** : 7,4 M€

## LE FONCTIONNEMENT



## Soutien aux associations

En 2026, la ville poursuit son engagement en faveur du tissu associatif dynamique. Au-delà des subventions attribuées, l'accompagnement de la municipalité se traduit par la mise à disposition de matériel, l'appui logistique et le soutien organisationnel.

**200 000 € de subventions sont allouées aux associations** sur le budget de 2026 dont :

- 150 000 € à destination des associations plédranaises (détails ci-contre)
- 30 000 € reversés au groupe scolaire dans le cadre du projet Erasmus (reversement de subventions)
- 20 000 € destinés à de futurs projets
- 1 824 € attribués à des associations sportives hors commune qui accueillent des jeunes plédranais quand l'activité n'est pas proposée sur la commune.
- 1 230 € pour des associations caritatives départementales.

Deux associations bénéficient d'un appui financier spécifique dans le cadre de convention de partenariat :

- le centre social Mosaïk : 89 120 € (partenariat quadripartite entre CAF, Ville, association Mosaïk et fédération des centres sociaux)
- l'Association Musicale Plédranaise : 16 000 € octroyés dans le cadre du projet de classe Orchestre à l'école (OAE) des Coteaux (partenariat tripartite : AMP, Ville et Éducation Nationale).

## Soutien aux initiatives locales ...

A noter que des projets portés par des jeunes Plédranais (16-25 ans) peuvent également être soutenus par le biais de subventions municipales dans le cadre de « l'appel à projets jeunes ».

Un montant de 2 500 € est inscrit au budget pour soutenir des initiatives et participer au financement de projets dans les domaines suivants : humanitaire, culture, sport, solidarité, environnement, citoyenneté...



**SOCIAL**  
89 120 €  
(Mosaïk)



**CULTURE**  
29 617 €  
(dont OAE)



**SPORT**  
15 801 €



**DIVERS**  
9 908 €

# L'INVESTISSEMENT

## Quelques exemples d'investissements

### • Pôle Enfance Familles -> 110 000 €

Les travaux d'agencement à l'intérieur du bâtiment seront réalisés à partir de septembre. Ils s'accompagneront de travaux d'aménagements extérieurs afin d'améliorer l'aspect visuel du bâtiment et l'accueil des usagers.

### • Parcours santé et agrès sur la coulée verte -> 25 000 €

La coulée verte, circuit de marche de 5 km autour de la ville, va être dotée d'agrès multisport.

### • Travaux de voirie -> 383 000 €

y compris la sécurisation du carrefour de Bel-Air.

### • Pôle de santé -> 450 000 € de travaux

(+ 48 000 € de maîtrise d'œuvre)

Les travaux du futur pôle de santé en entrée de ville vont démarrer en 2026 afin de proposer aux plédranais une offre de santé pérenne et continue sur la commune.

### • Pôle sportif (études) -> 334 000 €

Lancement des études sur le projet de rénovation du pôle sportif.



## Comité des Fêtes Retour sur la chasse aux œufs



Le 5 avril dernier, jour de Pâques, il y avait foule dans le bois pour la 30ème édition de la chasse aux œufs organisée par le comité des fêtes. La météo clémente a favorisé une participation à la hausse avec toujours plus de "chasseurs" fidèles au rendez-vous pour venir dénicher les quelques 4 200 œufs dissimulés par les bénévoles. Les participants ont arpenté le bois à la recherche des œufs gagnants, dont celui à 1 000 euros, remporté par un habitant de Coëtmieux. Un grand merci aux bénévoles, partenaires, artisans et commerçants qui contribuent tous les ans à la réussite de cet évènement. Rendez-vous l'année prochaine pour la 31ème édition qui se déroulera le **dimanche 28 mars 2027, à vos agendas !**

## Association Amitié Loisirs 60 joueurs au dernier concours de belote

Le dernier concours de cartes de la saison organisé mardi 21 avril par l'association Amitié Loisirs à la salle des Coteaux a réuni 60 joueurs. Animé par le président, Gilles Haguët, ce concours s'est déroulé par tirage



au chapeau des équipes à chaque fois et sur 4 parties.

**Résultat : 1. Cathy Rault ; 2. Pierrick Denis ; 3. Jean-Claude Le Nouvel**

## Association la chapelle du Hirel Pardon de Notre Dame du Hirel

Les membres de l'association organisent le Pardon de Notre Dame du Hirel **dimanche 24 mai.**

Rendez-vous à 10h30 pour la messe à la chapelle, suivie de la procession dans le village à 11h30, avant de se retrouver sur l'aire de la chapelle pour un apéritif avec vente de gâteaux.




**Les bénévoles sont les bienvenus  
en contactant le 09 51 01 99 54.**

## Faire grandir les talents de demain



L'Association Musicale de Plédran a organisé sa traditionnelle soirée « Apéro - Concert » le vendredi 27 mars dernier. Cette soirée a permis aux élèves de présenter leurs travaux, individuellement ou en groupes. En particulier, les groupes d'éveil musical et de création musicale qui ont démontré qu'avant de savoir maîtriser un instrument, il est possible de s'amuser, d'apprendre et de proposer un minispectacle. Les professeurs de l'association ont accompagné le début de soirée en jouant un répertoire éclectique, en version cabaret. Et les plus gourmands sont repartis avec de la rougail-saucisse préparée par les Saveurs de Plédran. Une belle soirée qui en appelle d'autres !

En point d'orgue de leur année musicale, le groupe de création musicale participera à un des tableaux du gala de Plédr'en Danse le samedi 13 juin. Un beau projet collaboratif inter-associatif à l'initiative des professeurs des 2 associations. Save the date !!! Afin de préparer (déjà !) la rentrée musicale prochaine, l'AMP ouvre ses portes le jeudi 25 juin de 18h à 20h pour accueillir les nouvelles familles, rencontrer les professeurs de musique et parler projets. Enseignements concernés : piano, guitare, violon, accordéon, chant, et pour les plus jeunes : ateliers d'éveil musical et de création musicale.

N'hésitez pas à nous contacter dès à présent :  
Courriel :  
[associationmusicale.pledran@orange.fr](mailto:associationmusicale.pledran@orange.fr)  
Association Musicale de Plédran 

Et pour ceux qui nous auraient ratés le 27 mars, nous vous donnons rendez-vous à la Fête de la Musique le vendredi 19 juin.

## Ma petite forêt

L'association « ma petite forêt » a organisé samedi 28 mars une mobilisation citoyenne de nettoyage des bords de route.

Près de 30 Plédranaises et Plédranais, de tous âges, se sont mobilisés pour faire de l'événement un très beau succès de début de printemps ! Avec au total, l'équivalent d'environ 300 litres de déchets ramassés et près de 1 000 mégots. La matinée s'est terminée par un verre de l'amitié, permettant de clore ce bel événement par un agréable moment de convivialité.

**A vos agendas pour la prochaine action :** le Mégothon 2026 aura lieu à Plédran le samedi 30 mai. RDV à 10h devant la maison des associations. Les mégots seront ensuite collectés par l'entreprise finistérienne « MÉGO ! » qui recycle l'acétate de cellulose du filtre pour en faire du mobilier urbain.

Au programme : ramassage des mégots dans le bourg mais aussi distribution de cendriers de poche.



Si vous voulez rejoindre cette odysée verte et les projets de défense de la nature à Plédran, rejoignez-nous : [ma.petite.foret.pledranaise@gmail.com](mailto:ma.petite.foret.pledranaise@gmail.com)

Suivez nous sur 



## Le printemps des Locaux Loco's : le bourgeonnement des projets !

L'arrivée du printemps coïncide avec la multiplication des projets.



Après l'installation d'un verger en novembre, l'association a pris en charge une parcelle des jardins partagés familiaux gérés par Mosaïk. Elle dispose ainsi d'un lieu d'expérimentation pour mener diverses actions, collaboratives et pédagogiques (permaculture, cultures associées...). La mise en chantier n'a pas tardé.

Des conteneurs ont été installés par l'association afin de recueillir les journaux sur la commune. Ces papiers sont acheminés à Morlaix pour les transformer en isolant thermique, au sein d'un atelier d'insertion de personnes handicapées.

Vous pouvez déposer vos journaux (exclusivement Ouest France, Le Télégramme, le Penthièvre) au groupe scolaire Letonturier. Un exemple de boucle vertueuse.

Les Locaux Loco's poursuivent leurs réflexions et leur stratégie. La mise en œuvre du « Jeu de l'Entraide » le 27 avril à Mosaïk (voir Plédranais d'avril) a contribué à affiner les projets de l'association. D'autres rendez-vous de ce type seront proposés, auxquels les Plédranais pourront s'associer. Une balade nature encadrée par une botaniste professionnelle est organisée samedi 13 juin de 9h30 à 12h.

Si vous souhaitez connaître et reconnaître les espèces végétales comestibles de votre territoire, inscrivez-vous sans tarder auprès de l'association ou du centre social Mosaïk (sortie nature payante : 15 €/adulte - 5 €/enfant - et limitée en nombre de personnes).

Enfin, le dernier Répare Café mensuel se tiendra le samedi 13 juin à Mosaïk de 10h à 12h.

Le printemps des Locaux Loco's est ambitieux et riche, riche de curiosité, de solidarité et d'un environnement à réinventer.

Suivez notre activité sur  **Locaux Loco's**  
Contactez-nous par courriel : [locauxlocos@emailasso.net](mailto:locauxlocos@emailasso.net)



## Une dynamique positive au CS Plédran

Le CS Plédran continue de se développer avec de nombreuses actions qui ont récemment rencontré un franc succès, à commencer par l'organisation d'un stage 100 % féminin. Une trentaine de jeunes filles âgées de 7 à 15 ans ont répondu présentes pour partager une journée riche en activités et en découvertes. Au programme : laser game, intervention du District 22, entraînement sur le terrain synthétique du club et remise de récompenses en fin de journée. Un moment placé sous le signe du partage, des rires et du plaisir, qui a permis à certaines de découvrir le football et à d'autres de renforcer leur passion.

Dans cette dynamique, le club est également heureux d'officialiser le retour d'Olivier Malcuit à la tête de l'équipe seniors féminines. Entraîneur diplômé du BEF, après une année de pause, il fait son retour au sein du club pour se relancer dans cette nouvelle aventure et poursuivre le développement du football féminin à Plédran.

Les stages organisés sur cette période ont également connu une belle réussite, avec près de quarante jeunes participants. Ces derniers ont pu vivre des expériences variées et conviviales, à travers notamment une sortie à la patinoire, la découverte du footgolf ou encore une activité paintball pour les plus grands. En parallèle de ces moments ludiques, les enfants ont également pu perfectionner leur technique et développer leur culture footballistique grâce à des entraînements adaptés et des quizz spécifiques.



Enfin, le CS Plédran prépare un événement majeur avec la célébration de ses 100 ans, qui se déroulera le samedi 27 juin. Cette journée se vaudra festive et conviviale, avec diverses animations et des oppositions intergénérationnelles organisées au complexe sportif Horizon. Elle se poursuivra par un repas suivi d'une soirée dansante dans la grande salle Horizon.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas nous suivre sur nos réseaux, vous y trouverez toutes les informations nécessaires.

## Union bouliste

**Reprise des concours estivaux au boulodrome du bois le samedi 6 juin avec un concours en triplettes formées en 3 parties.**



Ci-dessous la suite du programme :

- **samedi 18 juillet** : triplettes formées 3 parties
- **dimanche 19 juillet** : Pen eus Pen et doublettes 3 boules 3 parties
- **samedi 22 août** : doublettes A et B
- **mardi 24 décembre** : doublettes (limitées à 64 équipes) au boulodrome couvert d'Yffiniac.



## Solidarité Anorexie Boulimie Côtes d'Armor

Soirée - Débats - Animations  
Gratuit et ouvert à tous

Les troubles du comportement alimentaires (anorexie, boulimie, hyperphagie...) touchent près d'une 1 personne sur 10. Ces maladies encore trop méconnues concernent des milliers de familles, il est urgent de se mobiliser pour leur venir en aide. L'association Solidarité Anorexie Boulimie 22 organise une soirée le 12 juin à Ploufragan (espace Argoat – siège du Crédit Agricole) : conférences, témoignages et échanges pour aborder ces maladies avec pragmatisme afin d'apprendre, de comprendre et de mieux agir face à ces troubles dont on peut guérir.

Inscription recommandée : [www.sab22.fr](http://www.sab22.fr)



## Tennis : montée assurée pour l'équipe première hommes la saison prochaine !

### Championnat par équipes

Le 29 mars s'est déroulée la 10<sup>ème</sup> et dernière journée de rencontres du championnat départemental par équipes hommes. Au club de tennis de Plédran, où quatre équipes masculines étaient engagées, le bilan fut très positif : l'équipe 1 finit 2<sup>ème</sup> de sa poule de D2, ce qui lui permet d'accéder à la D1 la saison prochaine et de se qualifier pour la phase finale en mai. Pour les 3 autres équipes, bien qu'il n'y ait pas de montées, ce sont des équipes soudées qui ont joué le jeu, avec parfois des scores serrés, contre des équipes souvent plus fortes, mais sans déclarer aucun forfait.

Côté femmes, les deux équipes se maintiennent en D2 et D3 et cherchent à renforcer leur effectif, avec l'objectif d'une montée en D1 pour l'équipe 1 en 2027. Le club compte également 4 équipes jeunes.

### Tournoi interne du 1<sup>er</sup> avril au 23 juin

À peine le championnat terminé, le club organise gratuitement, sur inscription un tournoi interne qui a débuté le 1<sup>er</sup> avril et s'achèvera le 23 juin. Plusieurs catégories, dès l'âge de 9 ans, sont proposées en simples et doubles. Le but de ce tournoi est de « se faire plaisir sur le court, rencontrer de nouveaux partenaires, vivre l'esprit club et se challenger dans la bonne humeur ! », peut-on lire sur l'affiche dans le club-house.

### Fête du tennis et portes ouvertes le samedi 6 juin

Les bénévoles du club proposent, comme chaque année, à tous les Plédranais et Plédranaises mais aussi aux habitants des communes avoisinantes, de se retrouver sur les courts pour partager leur passion de la balle jaune. Une porte ouverte est organisée le samedi 6 juin de 10h à 13h pour découvrir notre sport. Cette journée sera aussi l'occasion pour tous les adhérents du club et passionnés de tennis de se retrouver pour célébrer la fête nationale du tennis à partir de 17h.

### Réservation des courts de tennis ouverts aux personnes non-adhérentes au club, que vous soyez licenciés ou non.

Via la plateforme en ligne 7smash, il est possible de réserver un court de tennis. Comment ça marche ? « **Vous choisissez votre créneau en ligne, vous réglez directement sur la plateforme (tarif : 10 €/h soit 5 € par joueur) et recevez un code d'accès pour accéder aux courts** », indique Magalie Paranthoën, co-présidente. « **Une solution simple et flexible pour jouer au tennis quand vous le souhaitez, selon les disponibilités des terrains.** »

**Pour accéder à la plateforme :** scannez le QR-code affiché ci-contre ou sur le mur d'enceinte du club (près de la porte d'entrée) ou rendez-vous sur [7smash.fr](http://7smash.fr)



## Amicale Laïque de l'Hôpital Quessoy

L'Amicale Laïque de l'Hôpital Quessoy organise un concours de palets dans la cour de l'école le dimanche 31 mai à partir de 13h30. 10 € par équipe (doublette)

Inscriptions concours au 06 76 12 63 52.

Restauration sur place : galette/saucisse toute la journée ou rougail poulet (réservation : 06 28 52 50 41)

**KERMESSE**  
Organisée par l'école de l'Hôpital Quessoy  
Dimanche 31 mai 2026  
**Concours de palets**  
Repas sur place ou à emporter

**A partir de 13h30**

- Tir à l'arc
- Cornhole
- Tir au but
- Maquillage
- Pêche au canard
- Chateau gonflable
- etc...

**Tirage de la tombola à partir de 17h**

- 1er lot: Sultch 2
- 2ème lot: Une nuit au domaine des Ormes pour 4 pers.
- 3ème lot: "Expérience shooting" avec Noémie Lefèvre
- 4ème lot: Leapmove

## Fête des écoles publiques de Plédran

**Le dimanche 7 juin sur le site Horizon**

La fête des écoles publiques de Plédran revient cette année pour un moment convivial et festif à partager en famille.

**Au programme :**

Les très attendus spectacles des classes, préparés avec enthousiasme par les élèves et les équipes pédagogiques, ainsi que de nombreux stands, avec plusieurs nouveautés pour surprendre petits et grands. Restauration sur place avec une nouveauté supplémentaire cette année : des pâtes pomodoro.

**Appel aux bénévoles :**

Pour que cette fête soit une réussite totale, l'Amicale Laïque a besoin de vous.

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps au profit des enfants, merci de vous faire connaître à l'adresse suivante : **amicalelaïque.pledran@gmail.com** ou sur Facebook **Amicale Laïque Plédran**.

Nous vous attendons nombreux pour partager cette belle journée pleine de joie et de bonne humeur.



## APEL-OGEC

**Illusions, une première soirée dîner-spectacle réussie**

L'école a invité, le 4 avril dernier, un ancien élève à se produire pour un dîner-spectacle à la salle Horizon : Alexandre Fourchon, magicien-mentaliste bien connu de nous tous.

250 personnes ont pu profiter de cette belle soirée, à la salle Horizon : de la magie, de l'humour et de la convivialité.

**Kermesse**

Les beaux jours se rapprochent, n'oubliez pas de noter la date de la kermesse de fin d'année : nous vous retrouverons **le dimanche 21 juin**.

Et comme chaque année, la mobilisation de tous fera de cette journée de beaux souvenirs pour les enfants. Si vous avez un peu de temps au cours du week-end (montage, démontage, tenue des stands, rangement...). En plus d'un coup de main, vous passerez un beau moment convivial.

contactez-nous.

[apel.saint.maurice.pledran@gmail.com](mailto:apel.saint.maurice.pledran@gmail.com)

## ■ ECOLE SAINT-MAURICE

### Célébration de Pâques

Tous les élèves de l'école se sont rendus à l'église de Plédran le vendredi 10 avril et ont pu entonner les chants appris plusieurs jours auparavant. Un beau moment de rassemblement.



### Balade au bois pour les moyens

Mardi 24 mars, les élèves de MS ont profité de la météo pour passer une demi-journée au bois.

Les enfants ont pris la route en marchant d'un bon pas et n'ont pas traîné pour arriver sur place. Ils ont profité d'une petite chasse aux trésors du printemps puis d'un défi "construisons un nid" comme le font les oiseaux au printemps, une récréation grandeur nature avec la magnifique structure de jeux sur place et enfin des maths dans le bois pour réaliser des formes géométriques avec des matériaux naturels.

Le pique-nique a récompensé nos petits aventuriers et après un dernier temps de jeux (toujours trop court pour eux) nous avons repris la route d'un pas... beaucoup plus fatigués. La dernière côte annonçait une bonne sieste et... record des dormeurs, ils ont tous fermé l'œil l'après-midi.



### Journée inter-classes

Quelques jours avant les vacances, nous avons profité d'une journée très ensoleillée pour vivre un moment inter-classes autour de l'album "LE gros goûter" étudié dans les classes de PS/MS/GS/CP de l'école.

Ateliers sportifs et culinaires sur la thématique de l'album et pour finir notre après-midi, ce fameux gros goûter avec brochette de fruits, "queue du lion" (c'est le repas de la tortue Nana à la fin de l'album) et fromage blanc confiture... Les enfants se sont régalez. Merci également aux parents accompagnateurs.



### Semaine des maths

Les élèves de CM2 ont récemment participé à la Semaine des maths proposée par l'Math en vie, aux côtés de 16 672 classes inscrites.

Cette édition mettait à l'honneur les grandes scientifiques féminines et la question de l'égalité filles-garçons. Tout au long de la semaine, les élèves se sont investis dans de nombreux défis : exercices individuels, challenges collectifs, activités à réaliser en famille et défis en ligne. Ils ont également pris part à des temps d'échange en visio et se sont essayés à la rédaction de leurs propres problèmes, ensuite publiés en ligne.



### Ping-Pong Challenge

Le Ping-Pong Challenge a animé l'établissement durant une semaine.

Le principe : chaque classe devait réaliser le plus grand nombre d'échanges possible en une semaine. Ce défi a permis aux élèves de se retrouver autour de la nouvelle table de ping-pong mais aussi de celle qui était déjà en place, rapidement devenues le lieu phare de la cour. Entre esprit d'équipe, concentration et bonne humeur, chacun a donné le meilleur de lui-même. Une chose est sûre : ce challenge a été un vrai succès avec plusieurs milliers d'échanges réalisés.



**Rappel :**  
**Inscriptions à**  
**partir de 2 ans**

Prenez contact avec l'école par téléphone au 02 96 42 24 89 ou au 07 88 62 85 30  
et par mail [eco22.st-maurice.pledran@e-c.bzh](mailto:eco22.st-maurice.pledran@e-c.bzh)



## ■ ECOLE MAURICE ET MARIA LETONTURIER

### **Classe dehors : apprendre autrement au cœur du bois**

**Les élèves de maternelle bilingue ainsi que ceux de TPS-PS monolingue ont la chance de sortir régulièrement de classe pour apprendre au grand air.**

Direction le bois, où la nature devient un terrain d'exploration et d'apprentissage. Au fil des séances, les enfants travaillent sur de nombreux domaines tout en s'amusant. Les notions de grandeurs : petites et grandes pommes de pin, branches plus ou moins fines. Les élèves s'initient à reconnaître les lettres de leur prénom. Ils renforcent leurs connaissances des petits nombres en allant chercher 1, 2, 3 et 4 objets dans le bois.

D'autres activités viennent enrichir ces moments dehors : chasse aux couleurs, créations artistiques en land art pour former des ronds, ou encore peinture d'observation pour représenter ce que les enfants voient autour d'eux.

Ces séances permettent ainsi d'apprendre autrement, en développant la curiosité et le sens de l'observation, ainsi que la créativité.



### **A la découverte de l'Afrique**

**Au cours de la 4<sup>ème</sup> période, les élèves de GS ont travaillé sur le continent africain.**

Afin d'étayer leurs connaissances sur cette région du monde, ils ont reçu plusieurs personnes au sein de l'école. Le Togo, la Tanzanie et la Côte d'Ivoire ont été racontés. L'oncle de Louna, notre petite camarade, maire d'une ville de Côte d'Ivoire est venu à l'école nous parler de l'enseignement dans son pays. Il a d'ailleurs été question d'une possible correspondance entre l'école élémentaire et la Côte d'Ivoire l'année prochaine.

Avant de nous quitter, il a offert à l'école maternelle plusieurs cadeaux à l'occasion de son passage à Plédran.



### **Visite de la dentiste**

**Vendredi 20 mars, la maman d'Apolline est venue à l'école pour nous présenter son métier : elle est dentiste, c'est le docteur des dents !**

Elle nous a expliqué ce qu'il faut faire pour avoir de bonnes dents :

- Bien les brosser (deux fois par jour) en passant partout (dessus, devant, sur les côtés) et jusqu'à 6 ans ce sont les parents qui lavent les dents de leurs enfants.
- Ne pas abuser des sucreries, ne pas grignoter entre les repas et faire 4 repas.
- Si on ne brosse pas bien ses dents, il reste des bactéries et des caries se forment sur les dents.

Nous avons ensuite découvert, dans différents ateliers, la manipulation des outils, le brossage des dents et les bons et mauvais aliments pour nos dents.

Toutes les classes de la TPS à la GS ont pu participer à cette intervention. Merci à Floriane l'intervenante.



### **Inscriptions**

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire 2026, la directrice de l'école demande aux parents qui souhaitent scolariser leurs enfants en maternelle en 2026-2027 de prendre contact avec l'école dès que possible au 02 96 42 26 33. Tous les enfants nés en 2024 peuvent être inscrits pour la rentrée prochaine.



### **Portes ouvertes au groupe scolaire Maurice et Maria Letonturier**

Samedi 6 juin, de 9h30 à 12h30, l'école maternelle publique du bourg ouvrira ses portes. Cette matinée a pour but de faire connaître, aux nouveaux et futurs parents, les locaux et le fonctionnement du groupe scolaire par le biais d'expositions de photos et de films. Ce sera aussi l'occasion de discuter avec l'équipe éducative des divers projets pédagogiques.

## Classe découverte à Guerlédan

**Les élèves de CE1 de la classe de Madame Guéno et la classe bilingue de Monsieur Le Goux ont vécu une belle aventure lors de leur classe découverte à Guerlédan du 16 au 18 mars.**

Au programme : découverte du lac en bateau à moteur pour observer la faune et la flore, puis visite de l'abbaye de Bon-Repos sous forme de jeu de piste. Une façon ludique d'explorer ce site chargé d'histoire !

Les enfants ont également visité le musée de l'électricité où ils ont appris comment fonctionne un barrage et comment les objets du quotidien ont évolué au fil du temps.

Le séjour a aussi été rythmé par de nombreuses activités sportives : tir à l'arc, accrobranche, escalade, randonnée et course d'orientation. Chacun a pu relever des défis et dépasser ses peurs avec courage.

Ce voyage a permis aux élèves de gagner en autonomie et de mieux vivre ensemble. Les repas ont été très appréciés et les élèves ont été félicités pour leur comportement et leur gestion des déchets.

De retour à l'école, ils poursuivront leur travail autour de l'électricité et des objets techniques ainsi que sur le fonctionnement d'un barrage.

Un grand merci à la mairie et à l'Amicale laïque pour leur aide précieuse dans le financement de ce séjour d'un montant de 8 484 €.



**Portes  
ouvertes :  
vendredi  
19 juin  
de 16h30 à 18h**

L'école élémentaire Maurice et Maria Letonturier ouvre ses portes aux familles à l'occasion d'un temps de découverte dédié aux futurs élèves de CP. Les parents et les enfants sont invités à venir découvrir l'école, rencontrer les enseignantes et visiter les locaux lors des portes ouvertes qui auront lieu : Vendredi 19 juin 2026 de 16h30 à 18h.

Ce moment convivial permettra aux futurs élèves et à leurs familles de se familiariser avec leur futur environnement scolaire, de poser leurs questions et d'échanger avec les enseignants sur l'organisation de la classe de CP. Les familles concernées sont chaleureusement invitées à venir partager ce moment de découverte. Nous vous attendons nombreux !

## ■ ECOLE LES COTEAUX

**Comme tous les ans, les élèves de CP, CE1, CE2 et CM1 ont bénéficié d'un cycle de natation.**

8 séances à raison de 2 séances par semaine ont eu lieu à la piscine Hélène Boucher durant les mois de février et mars.

Les élèves ont été répartis en 4 groupes de niveau dirigés par les maîtres-nageurs et les enseignants de l'école et ont suivi un apprentissage adapté. De nombreux élèves ont ainsi réussi à vaincre leur peur de l'eau et à progresser dans leurs déplacements dans ce milieu inhabituel. Certains d'entre eux sont donc passés dans le groupe de niveau supérieur.

Les séances se sont déroulées dans d'excellentes conditions grâce à la mobilisation des parents : certains ont passé un agrément pour accompagner les élèves dans l'eau et d'autres sont venus aider à la gestion dans les vestiaires.



## Petite annonce

■ A vendre cause santé : vélo électrique femme marque Liv Amiti E+ Taille XS - batterie de 500 Wh - 1 800 €.  
Contact : 06 75 67 44 07

## Le mot de la Minorité

### Une perspective budgétaire perplexes

Le début d'année est la période où sont présentés et votés les budgets et comptes financiers communaux. Au lendemain des élections, le vote du budget est donc un moment important puisqu'il permet de percevoir la direction prise pour 2026, mais aussi traduit une perspective de la mandature à venir.

Une majorité des Plédranais a choisi de renouveler sa confiance à M. le Maire, mais la minorité reste une force de proposition au service de l'intérêt général.

Nous serons vigilants à la gestion communale. Aussi, en ce début de mandat, il nous paraît important de revenir sur les raisons qui nous ont amenées à nous abstenir ou voter contre certaines des délibérations.

Concernant le Compte Financier, qui est une copie de l'action municipale et des choix de gestion, bien que le fond purement comptable ne soit pas contestable, nous avons voté contre les choix politiques et les orientations prises. La

majorité semblait attendre que nous lui remettions le couvert sur son « train de vie ». Or, nous avons préféré questionner d'autres items surévalués comme l'électricité (+184 290 €) et pointer un excédent de fonctionnement en baisse de 45,57 % entre 2024 et 2025. Côté investissement, nous ne comprenons pas à la fois l'emprunt dit « d'équilibre » et la ligne de trésorerie court terme qui nous semble absorber des dépenses de fonctionnement plus que financer des investissements. Pour les particuliers, faire un prêt pour couvrir ses besoins courants est signe de situation financière délicate. Pour la commune, il en est de même. Enfin, la capacité d'autofinancement (dite épargne nette) a diminué de près de 40 % entre 2024 (409 690 €) et 2025 (246 88 €).

Concernant le budget, nos votes « contre » découlent quant à eux de choix d'investissement divergents (Maison de Santé notamment). Les perspectives de recettes budgétaires restent floues.

Une nécessaire maîtrise de l'endettement jusqu'en 2031 oblige la ville de Plédran à être prudente sur son Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) proposé pour le complexe sportif.

Un PPI est un outil budgétaire qui doit être réaliste, actualiser face aux crises, intégrer les coûts futurs, fiabiliser les hypothèses de recettes. Or sans visibilité sur les recettes, avec des coûts de rénovation et d'extension du complexe qui nous paraissent sous-évalués, et sans intégration du projet de Maison de Santé dans ce PPI, les éléments nécessaires à la décision n'étaient pas réunis. D'où notre position de vote.

Pour terminer, nous saluons l'ouverture à des membres non-élus lors du renouvellement des 13 Commissions Municipales et gageons qu'elles soient des instances d'échanges et de propositions constructives.

## Le mot de la Majorité

### On retrouve les beaux jours !

Les beaux jours reviennent enfin, et avec eux cette atmosphère particulière qui transforme peu à peu notre quotidien. Les journées s'allongent, le soleil reprend sa place, les jardins se réveillent.

Cette période invite aux retrouvailles et à la convivialité. On prend davantage le temps d'échanger avec ses voisins, dans les associations ou lors des premiers rendez-vous qui animent la vie locale. Ces moments participent pleinement à notre qualité de vie que nous avons à cœur de préserver dans notre commune.

Les prochaines semaines seront d'ailleurs riches en événements et en moments de partage. Fêtes des voisins, animations communales, fêtes des

écoles, fête de la musique... autant de temps d'échanges qui font vivre notre commune et renforcent les liens entre habitants. Et bien sûr, nous retrouverons l'incontournable feu d'artifice du 13 juillet à Horizon, devenu au fil des années un moment très attendu, rassemblant chaque été de nombreuses familles dans une ambiance festive et populaire.

Le retour des beaux jours signifie aussi davantage d'activités dans nos jardins et autour de nos habitations. C'est l'occasion de rappeler à respecter les quelques règles simples de bon voisinage concernant les travaux de bricolage, de jardinage ou la tonte des pelouses. Il est important de permettre à chacun de profiter pleinement de cette

période dans le respect et la tranquillité de tous.

Ce printemps marque enfin une étape importante pour notre équipe municipale. Après l'installation du nouveau conseil et les premières semaines de travail, les projets engagés commencent désormais à prendre forme concrètement. Plusieurs d'entre eux vous seront présentés prochainement. Avec l'ensemble des élus et des services municipaux, nous poursuivons notre engagement au service de la commune, avec la volonté d'agir utilement, de préparer l'avenir et d'améliorer toujours davantage votre cadre de vie.

Très beau printemps à toutes et tous.

# FÊTE DE LA MUSIQUE

LE 19 JUIN À PARTIR DE 19H  
PARVIS DE LA MAIRIE  
(repli salle des Coteaux en cas d'intempéries)

19h00 -19h15 : Orchestre à l'école

19h20-20h20 : Association Musicale

20h30 -20h45 : Association Limaniya



20h50 à 21h15  
POL



21h30-22h15  
EMEZI



22h30-23h15  
SHAYNA SUN &  
OUSMANE



23h30-00h15  
BADD659

Buvette et  
restauration par  
l'Association  
Musicale de  
Plédran

Entrée libre